

le Gouvernement, mais que le peuple n'est pas avec eux. En écoutant le discours de l'honorable ministre des Travaux publics (M. Carvell), j'ai été frappé par un appel qu'il fit aux manufacturiers, dont au moins une centaine, dit-il, sont devenus millionnaires durant la guerre. Il leur demande de continuer de donner de l'emploi aux ouvriers. J'ai bien peur que cet appel ne soit pas entendu chez nous, ville industrielle où un grand nombre d'ouvriers sont sans emploi depuis que la guerre est finie et même il est question de réduire les salaires de 10 p. 100. On parle de grève; les ouvriers sont mécontents et je dis qu'ils n'ont pas tort d'être mécontents. Depuis quatre ans ils ont été exploités de toutes les manières; depuis quatre ans ils supportent le fardeau de la guerre, parce qu'en définitive c'est bien l'ouvrier, c'est bien le peuple qui paie. Que le Gouvernement fasse donc une loi qui donne justice à tout le monde; que l'on abolisse, une fois pour toutes, cette politique de protection qui ne fait qu'enrichir une classe; que l'on protège aussi l'ouvrier, qu'on lui permette de vivre convenablement, que l'on fixe un salaire minimum pour lui; que l'on établisse une pension pour les vieillards, car je dis, monsieur l'Orateur, que lorsqu'un ouvrier a dépensé le meilleur de sa vie pour enrichir le capitaliste,—souvent pour un salaire de famine—il a droit à ce que l'Etat s'occupe de lui durant sa vieillesse, afin qu'il ne soit pas à la charge de sa famille, ni forcé de prendre le chemin de l'hospice. Que le Gouvernement lui paie une rente viagère durant son vieil âge; qu'il le protège mieux contre les accidents, contre le chômage. C'est un acte de justice que je demande et vous verrez qu'en agissant ainsi l'on aura réglé pour toujours cette grave question du capital et du travail.

Un autre passage aussi du discours de l'honorable ministre des Travaux publics m'a frappé: C'est que tous les revenus sont absorbés par les dépenses occasionnées par la guerre, et qu'il manque au delà de cent millions pour continuer les travaux les plus nécessaires dans le pays, et, s'adressant à la députation, il demande où prendre cet argent.

S'il m'est permis de faire une suggestion, je dirai d'abord à l'honorable ministre qu'il fasse remettre au Gouvernement la moitié des cent millions de profits que les manufacturiers ont faits durant la guerre, car c'est une honte de voir que l'on taxe les petites industries et même les ouvriers, et que l'on permette à des gens comme M. Flavelle et autres de réaliser des fortunes. Que l'on diminue le nombre des ministres.

[M. Fontaine.]

Nous en avons une vingtaine. Je crois que dix seraient amplement suffisants, en se partageant mieux le travail. Que l'on abolisse toutes ces commissions qui ont été nommées et dont les titulaires ont des salaires de ministres; que l'on pratique l'économie, et soyez assuré qu'avec ce moyen, il ne nous manquera pas autant de millions.

Avant de reprendre mon siège, monsieur l'Orateur, je veux, à l'instar des orateurs qui m'ont précédé, féliciter le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône, pour la manière habile avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche, mais je ne veux pas féliciter le Gouvernement qui a cru devoir se départir de la vieille coutume établie dans cette Chambre, de faire seconder l'adresse en français. Il me semble qu'on aurait pu trouver un député, du côté ministériel, pour parler la belle langue française. Si, toutefois, il n'y en avait pas, on aurait pu choisir parmi eux un homme de talent et lui faire apprendre le français.

Je veux dire aussi combien je déplore et regrette la disparition du très honorable sir Wilfrid Laurier. Il a été un grand homme d'Etat; il a été un grand chef pour le parti libéral; il a été l'idole de ses compatriotes; pour moi, il a été un grand ami ou plutôt un grand protecteur. Aussi, je m'efforcerai, dans ma carrière d'homme public, de suivre ses sages enseignements et je ferai de sa devise la mienne: "Canadien d'abord, Canadien toujours."

M. McQUARRIE: Monsieur l'Orateur, j'estime que c'est un grand privilège de pouvoir dire quelques mots dans ce débat. Le discours du Trône est, suivant moi, un des chapitres les plus importants du programme parlementaire et d'après mon humble opinion, il exige et réclame l'examen sérieux et sincère de la Chambre. Ce n'est pas autre chose qu'un message de Sa Majesté le Roi, transmis à nous ses loyaux sujets, par Son Excellence le Gouverneur général et comme tel il ne saurait être envisagé légèrement.

Avant la guerre, il y en avait parmi nous qui n'hésitaient pas à conseiller, assez subrepticement peut-être, qu'à cette époque éclairée il n'était plus nécessaire d'avoir un roi à la tête de notre empire et que les fonctions de gouverneur général devraient être abolies. Cela frappe directement à la base et au fondement de notre forme de gouvernement national et si l'on poussait la proposition à sa conclusion logique, elle ne pourrait avoir qu'un résultat, le démembrement de l'empire britannique. D'autres